

Bertrand Batard a **dressé rigoureusement** ses bords collies pour travailler efficacement avec ses allaitantes.

Seul avec mon chien, je change mes 50 charolaises de parcelle



Relation.

« Depuis que je travaille avec des bords collies, ici Clipo, la relation avec mon troupeau a changé, indique Bertrand Batard. Je suis un meneur, et non un pousseur. »

« Sans mon chien, je serais perdu », avoue Bertrand Batard, à la tête, avec son épouse Geneviève, d'une cinquantaine de charolaises à Port-Saint-Père, en Loire-Atlantique. Changer les animaux de parcelle avec Clipo est devenu une simple formalité. Seul en tête du troupeau, Bertrand donne des ordres à son chien, pour qu'il guide les animaux correctement. Aucun ne bronche. Les veaux suivent sans faire d'écart. Si une génisse se montre moins docile, Clipo sait lui faire reprendre le droit chemin. Bref, le mouvement est fluide et l'opération ne prend que quelques minutes.

D'autant que sur les 100 hectares de marais exploités, 60 ha sont assez bien regroupés. Seul un îlot est distant d'une dizaine de kilomètres, mais il est réservé à un lot de génisses. L'exercice paraît simple, mais il a demandé des heures d'entraînement.

UNE FORMATION INDISPENSABLE

« J'ai tout appris en formation, poursuit Bertrand. Car avec Toupie, ma première chienne, je ne savais pas trop comment m'y prendre et, surtout, je ne savais pas me placer par rapport au troupeau. En 2006, j'ai suivi deux modules, "Initiation" et "Perfectionnement", de quatre jours chacun, assurés par Thierry le Mor-

zadec, l'un des treize formateurs agréés par l'Institut de l'élevage. » Les bases de l'éducation, de la santé et de l'alimentation d'un chien de troupeau y sont abordées. Les formateurs rappellent, entre autres, que le « chien de travail » n'est pas un chien de compagnie, et qu'il doit avoir un logement confortable en dehors de la maison d'habitation. Bertrand a donc construit un chenil, avec une niche à l'intérieur de chaque box. Il abrite Clipo et Italie, une fille de celui-ci, Toupie ayant disparu. « Puis, il a fallu de la patience, reconnaît-il. Mais tout le temps que l'on investit pour le dressage, le chien nous le rend largement par la suite. »

L'éducation se pratique au quotidien, dès le sevrage du chiot. Elle se poursuit autour d'un parc circulaire de 50 mètres de périmètre, situé près de la stabulation, pour commencer le dressage. Petit à petit, les instincts du chien se mettent en place. Il se positionne naturellement à « midi » lorsque son maître est posté à « 6 h ». « Nous nous servons essentiellement de l'instinct du chien, souligne Bertrand. Lorsqu'il a compris les ordres "stop", "droite" et "gauche", nous pouvons déplacer un petit groupe d'animaux, puis un plus gros, puis le monter dans une bétailière, ou s'adapter à tous les travaux de déplacement des animaux sur l'exploitation. » Le chien et les vaches obéissent aujourd'hui au doigt et à l'œil. L'exercice n'a jamais été une corvée pour Bertrand. C'est même devenu un loisir, puisqu'il participe aux concours régionaux de chiens de troupeau. Il s'investit aussi dans l'association des utilisateurs de chiens de troupeaux du département. Sur l'exploitation, le dressage continue avec Italie et les nouvelles génisses. « Il faut toujours prévoir un successeur à son chien, souligne Bertrand. Avant l'âge de deux ans, il n'est pas fonctionnel. Ce n'est que vers trois ans que l'on peut envisager une utilisation optimale, jusqu'à l'âge de dix ans environ. »

Marie-France Malterre

UN APPRENTISSAGE COLLECTIF

« L'Association des utilisateurs de chiens de troupeau de Loire-Atlantique (1) regroupe 66 adhérents, précise Bertrand. Elle organise les formations "Initiation" et "Perfectionnement", avec le formateur de l'Institut de l'élevage, Gaétan Lefeuvre. Elles durent entre trois et quatre jours, et sont facturées 60 € par jour. En collaboration avec la MSA, l'association met en place chaque année une formation "Sécurité". Elle est gratuite et vise à mieux comprendre les attitudes et le comportement des bovins. Nous organisons ensuite des journées de

motivations chez les uns et les autres, pour progresser. » Chacun apporte son casse-croûte, cela reste très convivial. L'association, qui est un intermédiaire pour l'achat d'un chiot à un prix unique de 370 € HT, a élaboré un cahier des charges qui ne retient que les parents confirmés avec des aptitudes au troupeau et inscrits au Lof (2). Les parents doivent être non porteurs du gène responsable de l'atrophie progressive de la rétine.

(1) www.auct44.fr
(2) Livre des origines français.